

20201016-32

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées**

Séance du 16 octobre 2020

**Objet : Avenants à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)
Sociabilités du Long Dix-Huitième Siècle (projet DIGITENS pour le musée Cognacq-Jay)**

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n°2012 SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : La Présidente du Conseil d'administration de Paris Musées est autorisée à signer les deux avenants à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Sociabilités du Long Dix-Huitième Siècle - histoire, modèles et transferts dans les sociétés européennes et coloniales de 1650 à 1850, annexés à la présente délibération.

Par délégation, la Directrice générale par intérim



Sonia Bayada